

Concentration de troisième cycle en études féministes

FEM9000-10

Séminaire multidisciplinaire en études féministes : savoirs, perspectives approches

Exercice 1 : Présentation et justification d'une définition de travail du féminisme

L'ensemble des participantes se sont prêtées à l'exercice en dosant savamment subjectivité et synthèse de connaissances jugées pertinentes.

Nous présentons dans un premier temps quatre textes qui abordent la formulation d'une définition du féminisme dans la perspective de son inscription dans le champ général des études féministes.

Dans un deuxième temps, viennent des tentatives de définitions inscrites dans un rapport immédiat à l'une ou l'autre des disciplines qui constituent le champ d'expertise de chacune :

- 1) la science politique
- 2) la psychologie
- 3) la sociologie de la santé
- 4) le cinéma
- 5) l'histoire de l'art
- 6) les sciences religieuses

L'ordre des textes résulte d'un classement qui, lorsqu'il ne respecte pas l'ordre alphabétique, vise simplement à rapprocher des textes qui se situent sur des terrains voisins.

La richesse des références et la diversité des points de vue constituent une entrée de choix dans le champ des études féministes et illustrent à merveille l'intérêt d'échanges multidisciplinaires entre des chercheuses d'affiliations et de convictions diverses.

Micheline de Sève, professeure
Département de science politique et IREF

- Déf. Fém. Texte 1, p. 2 : Mélissa Blais
- Déf. Fém. Texte 2, p. 6 : Geneviève Bouthillier
- Déf. Fém. Texte 3, p. 9 : Christelle Lebreton
- Déf. Fém. Texte 4, p. 11 : Gabrielle Trépanier-Jobin
- Déf. Fém. Texte 5, p. 17 : Louise Boivin
- Déf. Fém. Texte 6, p. 19 : Marie-Sylvie Bertin
- Déf. Fém. Texte 7, p. 21 : Isabelle Courcy
- Déf. Fém. Texte 8, p. 26 : Renée Beaulieu
- Déf. Fém. Texte 9, p. 29 : Julie Drisdelle
- Déf. Fém. Texte 10, p. 31 : Liza Petiteau
- Déf. Fém. Texte 11, p. 34 : Anne Létourneau

Mélissa Blais

Définitions opératoire, générale, personnelle du féminisme

La féministe est la femme qui est là non parce qu'elle est l'épouse de l'homme, mais parce qu'elle est la sœur de la femme contre qui l'homme agit comme une arme.

Andrea Dworkin

Dans la présente réflexion, je suggère que le contexte d'énonciation d'une définition du féminisme influence les éléments retenus, ainsi que sa forme et son contenu. Par contexte, il faut entendre le lieu où la définition prend place (contexte de production : une encyclopédie, une thèse, etc.) ainsi que le point de vue politique de l'auteure de la définition (*standpoint theory*).

1) Définition opératoire

Dans le cadre d'une recherche, l'objet étudié oriente et détermine le contenu de la définition. En ce sens, la définition du féminisme ne sera pas la même si l'on étudie, par exemple, la frange radicale du mouvement à une époque précise et dans un lieu donné ou si, comme je compte le faire dans ma thèse, l'on analyse le masculinisme québécois sous l'angle de sa réaction au mouvement féminisme québécois contemporain.

En effet, en reprenant l'exemple du féminisme radical, le travail de sa définition nous invite à dégager ce qui lui appartient des éléments associés aux autres courants de pensée féministe. De plus, étant donné que le masculinisme s'en prend à l'ensemble des féministes et au féminisme dans sa lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes — et ce, indépendamment des divergences théoriques et politiques entre féministes, et même au-delà des tactiques rhétoriques masculinistes visant à diviser les féministes entre « bonnes » et « mauvaises » —, il convient d'élargir la définition du féminisme afin de mieux appréhender le phénomène étudié. Ainsi, le masculinisme, en tant que discours et mouvement social, s'en prend au féminisme en tant que mouvement oeuvrant pour l'atteinte de l'égalité.

La définition qu'élabore Colette Guillaumin (1992 : 148) du féminisme, lorsqu'elle analyse la tuerie du 6 décembre 1989, est intéressante pour comprendre le masculinisme dans sa réaction au féminisme. En discutant du meurtre des 14 femmes, elle explique que « l'auteur de l'attentat, lui, n'aimait pas les féministes, les femmes, qu'il appelait féministes, c'est-à-dire des êtres humains qui

n'acceptent pas d'être des objets, mais néanmoins prises dans une relation (" femmes") qu'elles contestent et combattent. » Est donc féministe, toute personne qui œuvre pour l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

2) Définition générale

Par ailleurs, nous pouvons être appelée à définir le féminisme dans le cadre d'un article de dictionnaire ou d'une entrée encyclopédique. Il s'agit d'une définition qui s'appuie cette fois-ci sur un empirie plus vaste et sur l'histoire du féminisme depuis ses débuts.

a) le féminisme comme mouvement social

Dans l'élaboration de ce type de définition, il importe de remonter le fil du temps pour y retracer les origines du féminisme. Peu importe à quel moment nous choisissons d'établir sa naissance¹, une analyse historique nous permet de voir que le féminisme est d'abord un mouvement social. À ce sujet, il est intéressant de noter que l'entrée « féminisme » dans le *Dictionnaire critique du féminisme* (Helena Hirata *et al.*, 2000) n'existe pas et que les coordonnatrices nous renvoient à l'entrée « mouvements féministes ». Par delà l'étymologie du mot « féminisme », retenons également que Micheline Dumont et Louise Toupin (2003 : 20) accordent la première utilisation du terme (dans sa sémantique actuelle) à Hubertine Auclert qui l'utilise pour « caractériser l'action des femmes qui revendiquent des droits pour les femmes. » Par conséquent, même s'il est possible de définir le féminisme sans tenir compte de ses origines militantes, cela ne peut se faire sans en transformer le sens initial ni sans en modifier les fondements initiaux. Comme l'indique Wendy Brown (2008 : 33), il ne faudrait pas que cette primauté accordée aux fondements politiques du féminisme sert à justifier un refus de remises en question des acquis théoriques du féminisme.

S'il est nécessaire de rappeler que le féminisme est d'abord un mouvement social, c'est-à-dire un ensemble d'actions collectives visant à transformer les rapports sociaux de sexe dans une perspective d'égalité, il importe de préciser qu'il n'existe pas de dichotomie entre pratiques et théories car, comme le dit Christine Delphy (2001 : 37), « des argumentaires différents mènent à des résultats différents. » La sociologue dénonce également la séparation entre le travail militant et la théorie, rappelant du même coup « qu'il y a plus de théorie dans un seul des slogans spontanés du

¹ Voir à ce sujet les débats sur le moment fondateur du féminisme dans Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident, le XIX^e siècle*, tome IV, Paris, Plon, 2002, p. 575-612.

mouvement des femmes ». Pour illustrer son propos, elle prend pour exemple le slogan « une femme sans homme est comme un poisson sans bicyclette. » (2001 : 125)

b) le féminisme comme pensée politique

L'action collective du mouvement des femmes comporte autant de constructions théoriques que de courants de pensée. Si le féminisme est d'abord un mouvement social, il est aussi une pensée politique ou, plutôt, des pensées politiques. Certaines féministes, comme Andrée Lévesque (2004 : 88) diront que le féminisme est un mouvement social et une idéologie, choisissant ici de parler d'idéologie plutôt que de pensée politique. Peu importe qu'il s'agisse d'idéologie ou de pensée politique, il faut retenir qu'au fil du temps, le féminisme « s'est fait réformiste et libéral, socialiste et marxiste, radical et matérialiste, pacifique et écologiste, lesbien et queer. »

Que devons-nous retenir de cette deuxième composante du féminisme ? Essentiellement ceci : la définition du féminisme a de fortes chances d'être marquée, voire orientée par la posture théorique de l'auteur-e qui propose la définition. S'il y a un élément à retenir des réflexions de Sandra Harding et de Dorothy Smith sur le *Standpoint theory* (2004), c'est bien celui voulant que le contexte de production du savoir soit à considérer dans l'analyse de ce dernier. De la même manière, ma définition du féminisme sera orientée par le cadre théorique auquel j'adhère. Par exemple, le choix des concepts ne sera pas le même si j'appartiens au courant radical. Les concepts d'oppression, d'exploitation et domination remplaceront fort probablement ceux d'égalité ou de discrimination dans ma description des objectifs politiques du mouvement féministe.

En adoptant une grille d'analyse féministe matérialiste et plus précisément la théorie du sexage de Collette Guillaumin (1992), ma définition du féminisme retient que les visées de transformation sociale du féminisme nécessitent une déconstruction radicale des rapports sociaux de sexe et un agir politique allant dans ce sens.

Conclusion : ma définition personnelle du féminisme

En tenant compte de l'histoire du féminisme et de ma posture théorique, je définis le féminisme comme : un mouvement social qui agit en vue de contrer l'oppression et l'exploitation des femmes et qui poursuit l'utopie voulant que les marqueurs biologiques ne soient plus des déterminants catégoriels.

Références

- Brown, Wendy. 2008. "The Impossibility of Women's Studies". Dans Joan Wallach Scott (ed.), *Women's Studies on the Edge*, p.17-38, Durham: Duke U.P.
- Delphy, Christine. 2001. *L'ennemi principal : Penser le genre*, tome 2. Paris : Syllepse.
- Dumont, Micheline et Louise Toupin. 2003. *La pensée féministe au Québec : Anthologie 1900-1985*. Montréal : Remue-Ménage.
- Fraisse, Geneviève et Michelle Perrot (dir.). 2002. *Histoire des femmes en Occident, le XIX^e siècle*, tome IV. Paris : Plon.
- Guillaumin, Colette. 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir : L'idée de Nature*. Paris : Côté-femmes.
- Harding, Sandra. 2004. "Introduction: Standpoint Theory as a Site of Political, Philosophic, and Scientific Debate". Dans Sandra Harding (ed.), *The Feminist Standpoint Theory Reader: Intellectual and Political Controversies*, p. 1-16. New York: Routledge.
- Hirata, Helena et al. 2000. *Dictionnaire critique du féminisme*. Paris : PUF.
- Lévesque, Andrée. 2004. « Militer ». Dans Eliane Gubin et al. (dir.), *Le siècle des féminismes*, pp.87-100. Paris : De l'atelier.
- Smith, Dorothy. 2004. "Women's Perspective as a Radical Critique of Sociology". Dans Sandra Harding (ed.), *The Feminist Standpoint theory reader: Intellectual and Political Controversies*, p. 21-34. New York : Routledge.

Penser ensemble le politique et le théorique

Badinter (1989 : 482) souligne que les définitions du féminisme fournies par les principaux dictionnaires usuels de langue française sont insuffisantes ; mais celle qu'elle en donne l'est tout autant selon nous. En effet, on ne peut restreindre la définition du féminisme à ce que l'auteure propose, c'est-à-dire que les « théories féministes [réclament] l'égalité des droits et des conditions entre hommes et femmes, et la même autonomie. » Ce féminisme égalitaire donne à la fois l'impression que l'égalité de fait pourra être obtenue sur le terrain juridique et qu'il en constitue sa visée exclusive. Pourtant, comme le souligne Cano (1993 : 238), « malgré l'avènement des Chartes énonçant le principe de l'égalité formelle entre les sexes, les femmes ne sont toujours pas les égales des hommes sur le plan social, économique et politique. » C'est pourquoi, dans cette optique, il nous faut repenser une définition du féminisme, qui soit plus à même de refléter l'objet auquel il s'attache.

Plutôt que d'être confinée sur le terrain de l'égalité formelle, une définition qui englobe la caractérisation du féminisme devrait, selon nous, se situer sur un spectre couvrant, d'un côté, le politique et la pratique, et de l'autre, la réflexion théorique. Il ne s'agit pas tant ici de présenter une définition exhaustive du féminisme que de montrer la largeur du spectre qu'il implique et quel est son apport fondamental dans le champ de la connaissance. 1) Dans cette définition, il devient essentiel d'éclaircir le contenu politique et pratique auquel il est fait référence, mais il faut aussi préciser ce sur quoi porte la réflexion théorique féministe qui nous paraît fondamentale. 2) Il nous paraît de même essentiel, de façon simultanée, de clarifier les liens qu'entretiennent les deux extrémités de cette relation, à savoir le politique/pratique et la théorie.

Lorsque nous nous référons au « contenu pratique » du féminisme, nous y incluons les pratiques féministes qui ont lieu dans le cadre d'un mouvement social organisé et qui tentent de modifier les rapports sociaux de pouvoir, mais nous faisons aussi (et surtout) référence à la situation concrète et matérielle dans laquelle vivent les femmes. Ces pratiques et situations sont essentielles à l'échafaudage de la pensée critique féministe, puisqu'elles se constituent en informateur privilégié sur la situation concrète des femmes. Dans ce cadre, comment qualifier ce que nous appelons le « contenu politique » du féminisme et quels liens entretient-il avec la pratique? En quoi peut-on qualifier de politique les luttes émancipatrices féministes, mais surtout les conditions dans lesquelles vivent les femmes et qu'elles tentent de transformer ? Les conditions matérielles d'existence des

femmes, et les rapports sociaux dans lesquels ces conditions prennent forme, ont des fondements matériels d'oppression et d'appropriation, ce qui leur donne leur caractère politique, reflétant l'organisation de l'ordre social. En effet, et pour reprendre les mots de Butler (2001 : 212) les « privations de droits » ne sont pas que des « attitudes culturelles dégradantes », mais montrent que « le sexe et sa construction sociale organisent de manière spécifique la répartition des privilèges légaux et économiques ».

Mais en quoi alors est-ce pertinent de penser ensemble le politique et le théorique ? Nous croyons que l'importance de montrer les liens qui unissent la dimension politique et la dimension théorique du féminisme vient du fait que ces deux dimensions ne sont pas appréhendables indépendamment l'une de l'autre, puisque les constructions conceptuelles mises au point pour favoriser la compréhension du monde sont elles-mêmes issues des rapports sociaux concrets, en ce qu'elles ne se distinguent pas de leur contexte de création. En d'autres mots, et en pensant la relation qui unit le théorique au politique, Guillaumin (1981 :21) montre que les « appréhensions conceptuelles ne sont pas distinguables des relations sociales : elles sont elles-mêmes une relation sociale¹. »

C'est dans cette optique que nous pensons que l'apport principal du contenu théorique du féminisme est d'avoir provoqué une « rupture épistémologique » fondamentale, en montrant que la catégorie de sexe ne va pas de soi en ce qu'elle ne constitue pas un donné naturel, mais est plutôt le résultat de rapports sociaux de pouvoir. Cette rupture épistémologique permet alors d'appréhender le sexe en tant que *catégorie d'analyse*, démontrant l'existence de la bicatégorisation asymétrique et hiérarchique du monde, produite dans le cadre de rapports de pouvoir (Varikas, 2006). Cela permet de montrer à la fois le traitement conceptuel dissymétrique que subissent les catégories de sexe, puisqu'elles sont pensées comme différentes, en même temps que concret, puisqu'une différence de traitement (de salaire, de condition de vie, etc.) existe entre les catégories de sexes. Cette rupture épistémologique doit encore à présent être gardée à l'esprit, pensons-nous, pour éviter que la « différence sexuelle » ne soit pensée comme une « identité présociale » — thématization présente dans plusieurs champs des sciences humaines et sociales — mais plutôt comme le produit d'une « hiérarchie sociale. » (Lépinard, 2005 :111)

Pour conclure, nous sommes bien consciente que cette définition du féminisme n'englobe pas l'entièreté de sa production théorique, mais est plutôt le fait d'un versant parmi d'autres du

¹ À ce titre, il est révélateur par exemple que les productions intellectuelles produites par les groupes minoritaires (en termes de pouvoir) sont vues comme strictement politiques, du moins à leur début, tandis que celles produites par le groupe majoritaire sont immédiatement classées comme théoriques. (Guillaumin, 1981)

féminisme. Mais nous pensons que ce sont justement les écrits féministes qui ont dévoilé et documenté cette rupture épistémologique ; ils en constituent l'apport fondamental dans l'ensemble de la production scientifique, au même titre que le champ des études des relations ethniques par exemple, a provoqué un *décentrement*, en montrant que « la connaissance est située et qu'elle reflète la perspective et les valeurs du producteurs de connaissance. » (Poiret, 2005 : 197) D'où l'importance de penser ensemble les deux extrémités de la relation que constitue le féminisme.

Références

- Badinter, Elisabeth. 1989. « Féminisme ». Dans *50 idées qui ébranlent le monde : dictionnaire de la glasnost*, p. 482-484, sous la dir. de Youri Nikolaevitch Afanassiev et Marc Ferro, p. 482-484. Éditions « Documents ». Paris : Payot.
- Butler, Judith. 2001. « Simplement culturel ? ». Numéro thématique : Les rapports sociaux de sexe. *Actuel Marx*, 30, p. 201-216.
- Cano, Marlène. 1993. « L'égalité formelle c. l'égalité véritable : exemples législatif et jurisprudentiel en droit de la famille au Québec ». *Canadian Journal of Family law*, no 11, p.233-248.
- Guillaumin, Colette. 1981. « Femmes et théories de la société : Remarques sur les effets théoriques de la colère des opprimés ». *Sociologie et sociétés*, vol.13, no 2, p.19-31.
- Lépinard, Éléonore. 2005. « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe ». *Cahiers du Genre*, vol. 39, p.107-135.
- Poiret, Christian. 2005. « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques : quelques enseignements du débat nord-américain ». *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 21, no 1, p.195-226.
- Varikas, Éléni. 2006. *Penser le sexe et le genre*. Paris : PUF, 134 p.

Christelle Lebreton

Une définition de travail radicale

Ma définition de travail du féminisme est issue du féminisme radical français, qui s'efforce d'établir la base « matérielle » de l'oppression des femmes et se fonde sur deux idées essentielles, l'antagonisme fondamental entre les hommes et les femmes, et l'oppression commune de toutes les femmes, en tant que femmes, par les hommes.

Les concepts de sexe, de genre et d'hétérosexisme sont les concepts centraux de mon cadre conceptuel. Le concept de « sexe » renvoie aux différences biologiques entre les organes génitaux et à la différence corrélative entre les fonctions procréatives des mâles et des femelles. Le « genre », lui, est culturel : il constitue une classification sociale en « masculin » et « féminin ». Dans cette acception, le concept de genre recouvre toutes les différences constatées entre hommes et femmes, qu'elles concernent les individus, les rôles sociaux ou les représentations sociales, autrement dit « tout ce qui est variable et socialement déterminé - la variabilité étant la preuve de l'origine sociale. » (Delphy, 1991 : 91) Mais cette partition ne se fait pas de façon symétrique; les genres ne se « valent » pas. Il faut en effet ajouter à cette définition la hiérarchie entre les deux sexes, les deux genres, au bénéfice du masculin. Pour Delphy (1991), le genre précède le sexe, ce dernier est simplement un marqueur de la division sociale dont la fonction est de permettre de reconnaître et d'identifier les dominants des dominées.

Cependant, de nombreuses auteures lesbiennes (Guillaumin, 1978 ; Rich, 1981 ; Mathieu, 1991 ; Wittig, 2001 ; Butler, 1990 ; Tabet, 1998), ont souligné le fondement hétéronormatif des catégories de sexe, qui s'appuie sur la naturalisation des catégories de sexe et de l'hétérosexualité, ignoré par le courant féministe radical matérialiste. Pour ces auteures, l'existence de l'homosexualité atteste pourtant que l'hétérosexualité est à la fois construite et constitutive des rapports sociaux de sexe.

Ces thèses soulignent ainsi la confusion implicite entre l'institution hétérosexuelle et la pratique hétérosexuelle dans beaucoup de théories féministes matérialistes. Pour ces dernières, c'est la hiérarchie des genres qui fonde l'hétérosexualité, alors que Wittig et Rich (entre autres) soutiennent au contraire que c'est l'hétérosexualité institutionnelle qui fonde la hiérarchie entre les genres. L'ensemble des contributions attribuables aux féministes lesbiennes a permis d'enrichir et de voir se développer

plusieurs concepts à partir de la problématisation de l'hétérosexualité en tant qu'institution, notamment les concepts d'hétéronormativité et d'hétérosexisme.

Le concept d'hétéronormativité (Warner, 1991) renvoie à l'ensemble des normes positionnant l'hétérosexualité comme référent absolu et supérieur et permet de remettre en question la naturalisation de l'hétérosexualité, et de l'analyser en tant qu'institution dominante. Le concept d'hétérosexisme désigne les multiples formes de discrimination qui découlent de l'hétéronormativité, notamment l'infériorisation sociale effective et symbolique des sexualités autres qu'hétérosexuelles. En d'autres mots, plutôt qu'une théorie du patriarcat, ces positions théoriques invitent à élaborer une théorie de l'hétéropatriarcat, que Louise Brossard (2005) définit de la manière suivante :

Plusieurs institutions sociales — entre autres la famille, le mariage, le couple — et modes d'organisation sociale — entre autres, la division sexuelle du travail, la répartition des temps sociaux, les politiques sociales, etc. — sont fondés sur l'hétéropatriarcat, c'est-à-dire qu'ils postulent l'hétérosexualité en même temps que la bicatégorisation des sexes. Dans tous ces cas, le sexe et l'hétérosexualité naturalisés servent de justification pour masquer une situation d'oppression, de domination et d'inégalité. (Brossard, 2005 : 129)

Ma définition de travail articule les théories de la socialisation différentielle des sexes avec la thèse de l'assignation des femmes à la sexualité dans le système hétéropatriarcal développée par les lesbiennes radicales et particulièrement Guillaumin (1978, 1992).

Gabrielle Trépanier-Jobin

Définition du féminisme

Depuis la lutte des suffragettes pour l'obtention du droit de vote jusqu'aux plus récentes remises en question de la catégorie « femmes », des centaines¹ de définitions du féminisme sont nées sous la plume de théoriciennes appartenant à différentes écoles de pensée. Si cette diversité des points de vue fait la richesse du féminisme, elle rend toutefois impossible l'élaboration d'une définition universelle qui conviendrait aux féministes de toutes allégeances². Alors que les définitions trop pointues du féminisme ne peuvent prétendre à l'exhaustivité, les définitions trop générales diluent les particularités propres à chaque courant féministe. Comme Guy Bouchard, nous préférons donc considérer le féminisme comme « un champ sémantique et idéologique parcouru d'axes majeurs et d'orientations plus spécifiques entre lesquels chaque lectrice et chaque lecteur doit opérer son propre choix philosophique et politique » (Bouchard in Baril, 2005 : 21). À notre avis, chaque féministe doit trouver une définition du féminisme qui concorde avec ses orientations théoriques et/ou idéologiques pour lui servir de guide tout au long de son parcours. Dans le présent essai, il s'agira donc de passer en revue quelques définitions du féminisme en liant leurs concepts-clés à divers courants de pensée. Il s'agira aussi de questionner ces définitions en regard de notre propre vision des choses, dans le but d'élaborer une définition du féminisme qui cadre avec notre positionnement théorique constructiviste et qui est en mesure de guider notre recherche doctorale portant sur la construction/déconstruction du genre dans les représentations médiatiques.

Féminisme égalitaire

Selon Élisabeth Badinter (1989), plusieurs dictionnaires réduisent le féminisme à une « doctrine qui préconise l'extension des droits et du rôle de la femme dans la société » (1989 : 482). Or, cette définition est incomplète, dans la mesure où elle évoque l'idée d'une « extension » des droits de la femme et non celle d'une « égalité des droits » entre les hommes et les femmes. Lisa Tuttle affirme, quant à elle, que la plupart des dictionnaires définissent le féminisme comme « the advocacy of women's rights based on the belief in the equality of the sexes » (1986 : 106). Même si cette définition est conforme à la perspective du féminisme égalitaire qui préconise l'égalité des droits entre les

¹ Guy Bouchard en dénombrait 630 en 1986 (Bouchard, 1986 : 37).

² Selon Marilyn Frye, « the diversity of these theories is impressive, and it does not seem possible to state any principle, doctrine, method or vision common to them all. » (Frye, 2000 : 195)

hommes et les femmes, elle donne la fausse impression que l'égalité des droits mène nécessairement à une égalité de fait et que les combats féministes peuvent uniquement se gagner sur le terrain juridique. Dans *The Dictionary of Feminist Theory*, Magie Humm insiste d'ailleurs sur l'importance de distinguer la bataille pour le droit des femmes de celle pour l'émancipation des femmes : « The definition [of feminism] incorporates both a doctrine of equal rights for woman (the organised movement to attain women's rights) and an ideology of social transformation aiming to create a world for women beyond simple equality. » (Humm, 1999 : 74)

Féminisme radical

Bien qu'elle ne concorde pas avec notre vision des choses, la définition de Francine Descarries-Bélanger et Shirley Roy souligne au moins l'importance de mener le combat féministe sur des terrains autres que juridiques. Conformément à la perspective du féminisme radical qui pose le patriarcat comme la principale source d'oppression des femmes, celles-ci définissent le féminisme comme « l'ensemble plus restreint de discours et de pratiques qui donne la priorité à la lutte des femmes et qui pose comme finalité l'abolition, du moins la transformation en profondeur, de l'ordre patriarcal » (Roy et Descarries in Baril, 2005 : 20). D'un point de vue féministe socialiste, cette définition néglige l'influence des autres systèmes de pouvoir (capitalisme, colonialisme, etc.) sur les conditions de vie des femmes, alors que de notre point de vue constructiviste, cette définition simplifie la complexité des rapports de pouvoir qui pèsent sur les femmes et nie que le pouvoir construit autant les sujets qu'il les réprime. La définition de Roy et Descarries-Bélanger sous-tend en outre une vision utopique de notre puissance d'agir et de notre capacité à transformer le monde, puisqu'elle évoque la possibilité d'abolir le pouvoir, alors que celui-ci nous constitue. Cette définition comporte néanmoins l'avantage de poser le féminisme à la fois comme un champ d'études et comme un mouvement politique, en faisant autant référence aux questionnements théoriques qu'aux actions féministes. Louise Toupin met elle aussi en évidence la coexistence des volets théorique et pratique au sein du féminisme en le définissant à la fois comme une lutte contre la subordination des femmes et comme un ensemble de courants théoriques « hétérogènes » qui « cherchent à comprendre, chacun à sa façon, pourquoi et comment les femmes occupent une position subordonnée dans la société »³. Louise Toupin précise par ailleurs que le féminisme perd sa raison d'être dès lors qu'est postulée l'existence d'une « complémentarité naturelle » entre les hommes et les femmes, plutôt que l'existence d'une subordination des femmes aux hommes.

³ Toupin, Louise. 1997. « Les courants de pensée féministe ». Version revue du texte. Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années. En ligne : <http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/courants0.html>.

Féminisme différentialiste

Les féministes différentialistes ou essentialistes pour qui l'émancipation des femmes passe par l'égalité dans la différence ne partagent certainement pas l'opinion de Louise Toupin. Si le concept de « différence sexuelle » fait l'objet de nombreux débats au sein des études féministes, certaines féministes postmodernes mettent aujourd'hui en évidence la stérilité de ces querelles intestines. Selon Rosi Braidotti, il ne s'agit plus de savoir si on naît femme ou si on le devient, mais de repenser le processus de subjectivation comme un phénomène complexe et changeant qui n'est ni uniquement biologique ni uniquement culturel, mais « bioculturel » (Braidotti, 1994 : 187). De notre point de vue constructiviste, il devient tout simplement inutile de se demander si les hommes et les femmes sont semblables ou différents dans leur essence, car même les composantes anatomiques sont toujours perçues à travers un cadre de référence sociohistorique spécifique.

Trois grands paradigmes

Les définitions du féminisme s'inscrivent généralement dans l'un ou l'autre des trois grands paradigmes du champ d'études féministes. Alors que le paradigme du « fondationalisme biologique » repose sur l'idée que le genre culturel est une interprétation plurielle du sexe naturel et que le paradigme du « constructivisme social » envisage le sexe comme une production culturelle au même titre que le genre, le paradigme du « déterminisme biologique » découle de l'idée que le genre culturel est le reflet du sexe naturel (Nicholson, 1999 : 55, 64; Mathieu, 1989; Baril, 2005). Il est d'ailleurs intéressant de constater que la plupart des dictionnaires et des encyclopédies spécialisés définissent le féminisme conformément aux paradigmes du fondationalisme biologique ou du constructivisme social, plutôt qu'au paradigme du déterminisme biologique. *A Feminist Dictionary* définit, par exemple, le féminisme comme « a belief that sexes are culturally, and not just biologically formed; a belief that women were a social group shaped to fit male notions about a defective sex » et comme « a movement which would reject every differentiation between individuals upon the ground of sex » (Kramarae et A. Treichler, 1985 : 158). L'ouvrage *Feminist Theory* décrit quant à lui le féminisme comme « the belief that GENDER relations are neither inscribed in natural DIFFERENCES between the sexes, nor immutable, and a political commitment to their transformation » (Andermahr, Lovell et Wolkowitz, 1997 : 76). On peut donc en déduire que le féminisme dit « essentialiste » ou « différentialiste » s'est moins institutionnalisé que les autres types de féminisme. Nous adhérons, pour notre part, au paradigme du constructivisme social selon lequel le genre n'est pas le reflet d'un sexe naturel stable, mais un ensemble de moyens culturels

qui construit le sexe. Comme Judith Butler (2006), nous pensons que le genre est « performatif »⁴, c'est-à-dire qu'il produit l'identité sexuée qu'il est censé représenter. Nous croyons aussi que le genre efface les traces de sa construction pour faire prendre au sexe l'allure d'un donné naturel. Dans cette optique, le rôle du féminisme consiste d'abord et avant tout à lever le voile sur le caractère artificiel du genre et du sexe pour freiner l'oppression, la hiérarchisation, la marginalisation et la stigmatisation de certains individus sur la base de leur sexe ou de leur genre.

Catégorie « femmes »

Malgré leurs nombreuses différences, toutes les définitions précédemment mentionnées prennent pour acquis l'existence d'une identité pouvant être appréhendée à travers une catégorie « femmes ». Or, nous pensons, comme Judith Butler (2006), que le terme « femmes » – même au pluriel – masque le caractère construit des catégories de genre et de sexe, dissout les différences entre les femmes et exclut involontairement les individus dont le genre ou le sexe demeure ambigu (travesti, hermaphrodite, etc.). D'où la nécessité, selon Butler, d'établir une généalogie critique de la catégorie « femmes » pour démontrer sa facticité. Nous sommes toutefois d'accord avec Young pour dire que l'abolition complète de la catégorie « femmes » mettrait en péril le féminisme en tant que mouvement politique (2007 § 19). Comme elle, nous pensons que la catégorie « femmes » doit être envisagée comme une collectivité sociale indistincte et abstraite, dont les membres ne partagent pas nécessairement une identité de genre, une essence, des attributs, des projets, des intérêts et des désirs communs, mais seulement un marquage, une étiquette et une obligation de se conformer à certaines normes sociales historiquement fixées (2000 § 32). Les femmes qui prennent conscience du caractère oppressif de ce marquage social et qui s'engagent à y remédier peuvent quant à elles être qualifiées de « féministes ». La définition que Young donne du féminisme a d'ailleurs le mérite de mettre en évidence le caractère homogénéisant de la catégorie « femmes » tout en conservant le terme : « Le féminisme est le résultat d'un élan particulier et réfléchi des femmes, où les femmes se regroupent entre elles dans le but de changer ou d'éliminer les structures qui les sérialisent en tant que femmes. » (Young, § 78)

Notre définition

Comme Judith Butler (2006), nous pensons qu'il est possible de mener à bien la lutte pour l'émancipation des femmes sans qu'il soit nécessaire de statuer sur une définition universelle et

⁴ Développé par John L. Austin (1970), le concept « performatif » se rapporte à la « *dimension du discours qui a la capacité de produire ce qu'il nomme* » (Butler, 2005 : 17). Un énoncé est « performatif » lorsqu'il accomplit l'acte qu'il est censé désigner (exemple : « Je vous déclare mari et femme »).

permanente du féminisme. Nous croyons même qu'il faut résister à l'envie de résoudre les conflits qui déchirent les études féministes, puisque ces tensions empêchent le mouvement de basculer dans un totalitarisme qui réduirait certaines féministes au silence pour préserver l'unité. À défaut de proposer une définition minimale du féminisme qui rallierait les différents courants de pensée, nous proposons donc, pour conclure ce bref essai, une définition spécifique du féminisme qui concorde avec notre positionnement théorique constructiviste, avec le thème de notre recherche doctorale et avec notre intérêt particulier pour la théorie de Judith Butler. Sur le plan théorique, le féminisme peut à notre avis se définir comme l'ensemble des discours cherchant à comprendre les mécanismes de régulation qui construisent et homogénéisent la catégorie « femmes », afin de la dénaturiser pour lutter contre les stéréotypes, contre la binarité homme/femme, contre les pouvoirs catégorisants et contre la discrimination de certains individus sur la base de leur sexe ou de leur genre.

Conclusion

Les quelques définitions passées en revue dans le cadre du présent exercice empruntent des concepts à différents courants de pensée pour décrire la source d'oppression des femmes (inégalité des droits, patriarcat, etc.) et pour proposer des moyens d'y remédier (égalité des droits, abolition du patriarcat, égalité dans la différence, dénaturalisation de la catégorie femme, etc.). Notre définition emprunte, quant à elle, des concepts au paradigme constructiviste et à l'édifice théorique de Judith Butler. Cette définition ne doit toutefois pas enfermer notre pensée dans un cadre normatif, mais seulement nous fournir un instrument de travail demeurant toujours ouvert aux modifications.

Références

- Andermahr, Lovell et Wolkowitz. 1997. *Feminist Theory*. New York : St Martin's Press, 287 p.
- Baditer, Élisabeth. 1989. « Féminisme ». In *50 idées qui ébranlent le monde : dictionnaire de la glasnost*, sous la dir. de Iouri Nikolaevitch Afanassiev et Marc Ferro, p. 482-484.
- Baril, Audrey. 2005. *Judith Butler et le féminisme postmoderne : analyse théorique et conceptuelle d'un courant controversé*. Mémoire de maîtrise. Sherbrooke : Université de Sherbrooke, 241 p.
- Bouchard, Guy. 1986. « Féminisme et philosophie : jalons ». *Considérations*, Vol. 7, No. 2/3, p. 23-63.
- Braidotti, Rosi. 1994. *Nomadic Subjects*. New York : Éditions Routledge, 316 p.
- Butler, Judith. 2006. *Trouble dans le genre*. Trad. de l'anglais par Cynthia Kraus. Paris : Éditions La découverte, 283 p.

- Butler, Judith. 2005. *Humain, inhumain*. Paris : Éditions Amsterdam, 154 p.
- Descarries-Bélanger, Francine et Shirley Roy. 1988. « Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie ». *The CRIAW Papers/Les documents de l'ICREF*, no 19, p. 1-40.
- Frye, Marilyn. 2000. « Feminism ». In *Encyclopedia of Feminist Theories*. New York/Londres : Routledge, p. 195-197.
- Humm, Maggie. 1990. *The Dictionary of Feminist Theory*. Ohio State University Press, 278 p.
- Kramarae, Cheri et A. Treichler, Paula. 1985. *A Feminist Dictionary*. Boston/Londres/Henley : Pandora Press, 587 p.
- Mathieu, Nicole-Claude. 1989. « Identité sexuelle/sexuée/de sexe ? Trois modes de conceptualisation du rapport entre sexe et genre ». In *Catégorisation de sexe et constructions scientifiques*, sous la dir. de Anne-Marie Daune-Richard et al., p. 109-148. Aix-en-Provence : CÉFUP.
- Nicholson, Linda. 1999. *The Play of Reason. From the Modern to the Postmodern*. Ithaca : Cornell University Press, 179 p.
- Toupin, Louise. 1997. *Les courants de pensée féministe. Version revue du texte : Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*. En ligne : <http://netfemmes.cdeacf.ca/documents/courants0.html> [page consultée le 18 janvier 2009].
- Tuttle, Lisa. 1986. *Encyclopédia of Feminism*. New York : Facts on File, 399 p.
- Young, Iris Marion. 2007. « Le genre, structure sérielle : penser les femmes comme un groupe social ». *Recherches féministes*. Vol 20, no 2, p. 7-37.

Louise Boivin

Le féminisme comme théorie critique de la science politique

Du mouvement social à la pensée théorique, le féminisme modifie le regard porté sur la société et confronte les paradigmes reconnus en science politique. Une approche féministe met au jour le caractère patriarcal de l'État et la prédominance de la norme masculine considérée comme neutre et universelle¹. Comme le souligne Catherine MacKinnon, la subordination des femmes n'est pas une question de différenciation irrationnelle en fonction du sexe, mais une question de domination masculine. L'angle de la domination permet de « concevoir la solution non seulement dans l'absence de discrimination, mais également dans la distribution du pouvoir entre les sexes ». En fait, précise-t-elle, « presque tous les rôles importants sont structurés de façon non neutre.² »

Suivant l'exemple de Jill Vickers, j'affirme que les théories féministes font appel à une « réinvention »³ des concepts, outils et méthodes de la science politique. À l'instar de la philosophe Geneviève Fraisse, je considère également l'égalité comme le thème central de la pensée féministe, exprimant à la fois « la critique de la domination masculine et l'exigence d'un équilibre » entre hommes et femmes.⁴ Je reconnais aussi, comme Francine Descarries, que l'enjeu actuel du féminisme est de « réconcilier les objectifs de la quête d'égalité des femmes avec leur refus d'assimilation à la norme masculine et avec la reconnaissance d'une identité sociale féminine singulière et multiple.⁵ »

Par ailleurs, une approche féministe de la science politique se présente inévitablement comme une théorie critique des différentes thèses égalitaristes contemporaines mises en débat depuis la parution de la *Théorie de la justice* de John Rawls.⁶ Ainsi, Susan Moller Okin reproche à Rawls d'avoir exclu les questions du genre et de la famille dans sa construction théorique. Dans ses analyses, Okin démontre que la justice au sein de la famille, principal lieu d'assujettissement des femmes, est une

¹ Selon Christine Delphy, le « patriarcat » désigne le « pouvoir des hommes ». Il est ainsi quasiment synonyme de « domination des hommes » ou « d'oppression des femmes ». *Dictionnaire critique du féminisme (2000)*, Paris, PUF, p. 155.

² Catherine MacKinnon (1987). In Will Kymlicka (1999). *Les théories de la justice*, Montréal, Boréal, p. 263. Il est à noter que MacKinnon introduit une distinction entre neutralité et sexisme. Les caractéristiques sont sexuellement neutres au sens où les femmes ne sont pas empêchées de poursuivre les objectifs que la société définit comme valables. Mais elles sont sexistes, parce que ces objectifs sont en réalité fondés sur les intérêts et les valeurs des hommes.

³ Jill Vickers (1997, 2005). *Reinventing Political Science. A Feminist Approach*. Halifax, Fernwood Publishing, p. 11.

⁴ Geneviève Fraisse (2001). *La controverse des sexes*, Paris, Quadrige/PUF, p. 250.

⁵ Francine Descarries (1998). *Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens*. Collection Les classiques des sciences sociales. Document PDF, p. 33.

⁶ John Rawls (1971, 1987). *Théorie de la justice*. Voir également John Rawls (2004). *La justice comme équité. Une reformulation de Théorie de la justice*, Montréal, Boréal.

question centrale dans une théorie relative à la justice sociale.⁷ De son côté, Nancy Fraser affirme que les injustices de genre relèvent à la fois de l'économie politique (division sexuelle du travail) et de l'oppression culturelle (exploitation sexuelle, dévalorisation, etc.). Fraser propose donc une conception bidimensionnelle de la justice (redistribution et reconnaissance) dont le pivot normatif soit la «parité de participation». Elle fait également le pari qu'il est possible de réaliser des «réformes non réformistes», c'est-à-dire d'initier, par le biais de mesures correctives, une «trajectoire de changement au sein de laquelle des transformations plus radicales deviendraient praticables avec le temps.⁸ »

Même si, dans les démocraties libérales, l'égalité est souvent prise comme une évidence et au-delà de ses multiples définitions et interprétations⁹, l'égalité des genres représente, à mon avis, un cadre conceptuel et normatif pour définir et réaliser la pleine autonomie des femmes et la reconnaissance effective de leurs droits et libertés. La thèse de Nancy Fraser me semble particulièrement pertinente au regard de la problématique de l'équité salariale, laquelle suppose à la fois reconnaissance et redistribution. Ne serait-il pas utile notamment d'explorer une application du concept de «réforme non réformiste» et de vérifier dans quelle mesure — et au prix de quels efforts — la quête d'égalité des genres peut se transformer en objectifs d'action pour les fins d'une plus grande justice sociale ?

⁷ Susan Moller Okin (1989, 2008). *Justice, genre et famille*. Chapitre V, p. 198-236. Selon Okin, Rawls réfléchit à la famille selon le modèle traditionnel (autorité paternelle). D'un point de vue, souligne-t-elle, la théorie rawlsienne est individualiste et idéaliste et n'a rien à voir avec la réalité concrète. Okin se montre également très critique à l'égard du multiculturalisme. Son principal reproche concerne l'insuffisance d'attention aux différences au sein des groupes minoritaires, notamment entre hommes et femmes dans la sphère privée. En considérant les groupes minoritaires comme des groupes monolithiques, les multiculturalistes permettent le maintien du contrôle et de la domination des hommes sur les femmes et favorisent la persistance de pratiques discriminatoires de façon occulte. Okin reproche également aux multiculturalistes de ne pas évoquer le caractère patriarcal de la majorité des cultures, d'autant que la plupart des minorités qui réclament des droits spéciaux sont plus patriarcales que la société qui les entoure. Voir également Okin (1997). «Is Multiculturalism Bad for Women?» *Boston Review*, novembre. Document PDF.

⁸ Nancy Fraser (2005). *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris, La Découverte, p.33-36 et p. 106. Il est à noter que Fraser, philosophe et politologue post-structuraliste, se distancie à la fois des théories de la justice et des théories de la reconnaissance (Taylor et Honneth). À propos de la parité de participation, norme universaliste à «double sens», Fraser explique que la reconnaissance entraîne la redistribution, laquelle à son tour entraîne la reconnaissance. (p. 65)

⁹ On sait que le sens donné à l'égalité, tout comme les moyens envisagés pour l'atteindre sont traversés par de nombreuses contradictions, y compris par celles et ceux qui s'en réclament ou la revendiquent. On retrouve d'ailleurs de multiples définitions selon la vision de la problématique particulière des rapports hommes-femmes ou selon le courant féministe auquel on se réfère. Il est également à noter que c'est le féminisme radical qui a introduit la notion de «discrimination systémique», associé à la problématique de domination des femmes dans un système patriarcal. Voir M. Dumont et L. Toupin (2003). *La pensée féministe au Québec. Anthologie (1900-1985)*. Voir également Louise Marcil-Lacoste (1994). « Les avatars de l'égalité dans la réflexion contemporaine », *Cahiers de recherche éthique*, no 18.

Marie-Sylvie Bertin

Le féminisme en psychologie

Cet exercice de production d'une définition du féminisme s'attarde à présenter, brièvement, une incursion dans le champ de la psychologie. Dans ce domaine, on peut découvrir certaines femmes qui ont marqué leur période en proposant une alternative aux canons en vigueur de leur temps.

Pour ce faire, revoyons tout d'abord, comment les études féministes « *women studies* » découpent le mouvement selon trois vagues distinctes afin d'y associer des exemples précis de femmes ayant redéfini les courants psychologiques en vigueur durant leur période respective.

Première vague : ce mouvement réfère à la mobilisation de femmes qui s'organisent, surtout en Europe et en Amérique du Nord, au 19^e et début du 20^e siècle, afin d'obtenir le droit de vote.

Dans le champ de la psychologie, l'Allemande Karen Horney est identifiée précurseure de cette période. Exploit assez rare pour une femme de son temps, dont la mère est dite féministe, elle obtient tout d'abord un doctorat en médecine (1913) pour ensuite se spécialiser en psychiatrie. Comme elle adhère *de facto* à la : Société de psychanalyse de Berlin, elle doit rapidement se retirer du cercle freudien puisqu'elle conteste ouvertement, dans ses articles, la conception freudienne de la sexualité féminine. Pour elle, ce n'est pas « l'envie du pénis » qui attire les femmes, mais plutôt le pouvoir que celui-ci confère. Ayant ensuite émigré aux États-Unis, elle dû également quitter, en 1941, l'Institut psychanalytique de New York qu'elle fréquentait, pour les mêmes raisons. En fait, en contradiction avec les théories populaires de l'époque, freudiennes, elle présente sa propre théorie sur les fondements de la personnalité. Essentiellement constructiviste, elle prétend que ce sont les conditions sociales (facteurs culturels et sociaux) qui déterminent majoritairement les problèmes psychologiques qu'une personne vivra. Ces préceptes, sur lesquels repose sa théorie, élaborée à partir de son expérience clinique, sont annonciateurs d'une vision qui tient compte du vécu féminin, plutôt que du phallocentrisme en vigueur. Elle fonde et dirige jusqu'à sa mort (1952) la Société américaine de psychanalyse où plusieurs collègues viennent la rejoindre¹.

Deuxième vague : tandis que celle-ci, émerge vers la fin des années 1960 — début 1970, aux mêmes endroits, elle vise plutôt la conscientisation quant à certains phénomènes sociaux tels que : la

¹ Morin, Pierre-Charles et Suzanne Bouchard. 1998. *Introduction aux théories de la personnalité*. 2^e éd. Montréal : Éditeur Gaétan Morin, 238 p.

discrimination sexuelle (sexisme) ; le patriarcat et la mobilisation dans les luttes pour la légalisation de l'avortement ; l'égalité des droits, dans l'emploi, dans la représentation politique ; la contraception, etc.

Bien qu'elle ne soit pas psychologue, mais plutôt sociologue, Nancy Chodorow (1978) apporte une contribution importante lorsqu'elle conteste, à son tour, les théories psychanalytiques, notamment de la relation d'attachement mère-enfant. Une vision nouvelle du complexe d'Œdipe, basée non pas sur une interprétation phallocentriste, mais plutôt sur la notion de genre. En effet, contrairement à l'idée de Freud du traumatisme imposé à la fillette parce qu'elle doit se détacher de sa mère, celle-ci prétend qu'il est plus difficile pour le garçon de consolider son identité masculine, puisqu'il doit briser l'attachement primaire qui l'avait lié à sa mère.

Troisième vague : enfin celle-ci se présente un peu plus tard, soit autour de 1980-1990 à l'initiative de la nouvelle génération de féministes qui remettent en question afin de les redéfinir les concepts clés adoptés par leurs prédécesseuses, tels que : race, sexe, classe... tout en prônant la mobilisation pour maintenir les acquis.

C'est Carol Gilligan (1990) que nous pouvons associer à la période de la troisième vague, en psychologie. En présentant, en effet, une conception différente du « jugement moral », non pas axée sur une conception masculine et légale tel que Kohlberg l'avait démontré, à partir de sa propre grille d'analyse : *right or wrong*, mais plutôt sur une façon différente de procéder, d'un jugement ayant différents fondements moraux (elle élabore une grille d'analyse alternative) sociaux : « féminin » et relationnel qu'elle nomme *caring and responsibility*. Elle explique que ces différences, acquises lors du développement, s'organisent en raison des attentes sociales. Selon elle, on s'attend à ce qu'une fille soit attentive aux besoins et au bien-être d'autrui, à prodiguer des soins, à se responsabiliser socialement...

À la lumière de ces énoncés, ma définition personnelle du féminisme pourrait s'apparenter à un courant social et idéologique, prônant un ajustement genré, une déconstruction du contexte stéréotypé, patriarcal, qui tienne compte du contexte culturel des rapports sociaux.

Références

- Grewal, Inderpal et Caren Kaplan. 2002. *An Introduction to Women's studies. Gender in a Transnational World*. New York: Mc Graw Hill.
- Lips, Hilary. 2002. *Sex and Gender. An Introduction* (4th ed.). California : Mayfield.

Isabelle Courcy

Le constructivisme féministe dans le domaine de la santé

Positionnement dans le champ

Malgré les avancées théoriques du courant constructiviste dans le domaine de la santé¹, le champ de la sociologie de la santé demeure empreint des dogmes positivistes découlant du modèle bio-médical². Le corps, pierre angulaire de ces débats, y est majoritairement pensé comme un donné biologique, psychologique et/ou psychanalytique où le référent est masculin « singulier » ; délimitant ainsi les frontières du « normal » et du « pathologique »³. Dès les années 1960, les féministes, entre autres celles se rattachant à la frange radicale⁴, n'ont pas tardé à critiquer le pouvoir octroyé au corps médical et à dénoncer l'appropriation par les experts d'un savoir traditionnellement féminin en matière de santé⁵. Que ce soit pour avoir mis en lumière le rôle de la socialisation sexuée dans l'expérience de la santé et de la maladie, pour avoir favorisé une prise de conscience des biais sexistes présents dans la définition dominante de la santé des femmes ou par la mise sur pied de centaines de centres et de cliniques de santé populaires, les apports du féminisme dans le domaine de la santé sont multiples⁶.

Ancrée dans les analyses féministes en matière de sexe/genre, j'aborde les questions liées à la santé et à la maladie du point de vue de leur construction sociale, de leurs déterminants sociaux, de leurs modes de prise en charge dans l'espace social ainsi qu'à partir de la façon dont ces différents éléments sont vécus et expérimentés par les individus. Dans le cadre de ma thèse, je m'intéresse à l'expérience et à la santé des mères d'enfants vivant des incapacités. Cet objet d'étude m'amène à interroger et articuler les concepts de « maternité », de « rôle de mère » et de « proches aidant-es ». En ce qui a trait au champ des études féministes, il m'apparaît comme étant caractérisé par plusieurs féminismes ayant des positions théoriques et épistémologiques différentes et qui optent pour des stratégies politiques parfois

¹ Deborah Lupton, "The Social Construction of Medicine and the Body", dans G. L. Albrecht *et al.* R. (dir.), *Handbook of Social Studies in Health and Medicine*, 1995, p. 50-63.

² Peter E. S. Freund et Meredith B. McGuire, "The Social Construction of Medical Knowledge", dans *Health, Illness, and the Social Body: A Critical Sociology*, 3^e édition, 1999, p. 188-216.

³ Nancy Krieger et Elizabeth Fee (dir.), "Man-made Medicine and Women's Health: The Biopolitics of Sex-gender and Race-ethnicity", dans *Women's Health, Politics and Power: Essays on Sex-gender Medicine and Public Health*, 1994, p. 11-29.

⁴ Micheline Dumont et Louise Toupin, « Réappropriation de son corps, de sa reproduction et de sa santé », dans *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*, 2003, p. 526-544.

⁵ Voir entre autres : Barbara Ehrenreich et Deirdre English, *Des experts et des femmes. 150 ans de conseils prodigués aux femmes*, 1982.

⁶ Louise Guyon, et Karen Messing, « De l'inclusion à l'innovation : réflexions sur l'apport féministe à l'étude de la santé », dans H. Dagenais (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*, 1996, p. 93-113.

communes, parfois divergentes⁷. En d'autres termes, comme le résume bien Lépinard, le féminisme « s'écrit au pluriel »⁸. De façon plus spécifique, je me situerai à la rencontre de différents fondements théoriques que l'on associe historiquement et opérationnellement aux courants féministes matérialiste, postcolonial et postmoderne.

Définition de travail

D'entrée de jeu, je tiens à souligner que la définition du féminisme que j'étaierai est le fruit de mes propres constructions, interprétations et choix au regard des différents apports des courants féministes. Ce travail relève davantage d'une autoanalyse de mon rapport avec les différents savoirs féministes. Cette définition de travail est donc élaborée à partir de ma propre position dans le temps et l'espace, notamment en tant que sujet « femme » et selon d'autres marqueurs sociaux qui entrent en jeu dans mes rapports avec autrui et dont leur importance les uns par rapport aux autres est contingente du contexte. Cette définition n'est pas non plus fixe. Elle s'est d'ailleurs modifiée tout au long de mon parcours universitaire et de mes expériences sociales et interpersonnelles. Elle revêt trois dimensions qui s'emboîtent les unes dans les autres : (1) une dimension théorique/scientifique, (2) une dimension pratique et (3) une dimension politique.

Dans un premier temps, la dimension théorique/scientifique de ma définition du féminisme réfère aux savoirs théoriques qui mettent en lumière les différentes formes et modalités du pouvoir qui constituent les rapports sociaux. Cette démarche intellectuelle permet de déconstruire les mécanismes, les structures ainsi que les discours, prénotions et autres « allant de soi » qui légitiment la subordination d'individus. Elle réfère également à une posture épistémologique; c'est-à-dire à une façon d'appréhender et de rendre compte des réalités étudiées dans le champ scientifique. La pensée féministe a également eu un impact incontournable sur la critique de la science qui caractérise les dernières décennies dans le domaine des sciences humaines et sociales⁹. Mettant de l'avant le contexte de production des connaissances, cette critique soulève le caractère androcentrique, hétéronormatif et occidentocentrique (voire raciste) des connaissances scientifiques¹⁰. Cette déconstruction de la science comme étant « neutre » et « universelle » débouche sur l'élaboration d'outils méthodologiques comme le *standpoint feminism* qui pose que « toute connaissance est située dans la position sociale et dans l'histoire de l'observateur, comme dans celle de l'observée, et que cette situation doit être explicitée et

⁷ Éliane Gubin *et al.* (dir.), *Le siècle des féminismes*, 2004.

⁸ Éléonore Lépinard, « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe », *Cahiers du genre*, 2005, p. 130.

⁹ Voir entre autres : Barbara Caine, E. A. Grosz et Marie de Lepervanche (dir.), *Crossing Boundaries: Feminisms and the Critique of Knowledges*, 1988 ainsi que Sandra G. Harding, *The Science Question in Feminism*, 1986.

¹⁰ Sandra G. Harding, *Is Science Multicultural? Postcolonisms, Feminism, and Epistemologies*, 1998.

faire l'objet d'une analyse réflexive »¹¹. Autre défi théorique : repenser le sujet du féminisme afin qu'il ne participe pas à la reproduction de certaines formes de marginalisation¹² et d'oppression¹³, mais tout en s'assurant que son projet politique ne soit pas évacué par la multiplicité des identités « femme » et la sérialité de leurs positions¹⁴. Dans la même veine, les féministes post-modernes mettent en garde contre l'écueil de poser le féminisme comme une vérité universelle et englobante¹⁵.

Dans un deuxième temps, la dimension pratique qui relève de l'ordre de la vie de tous les jours pose le féminisme comme une façon de voir, de comprendre et de vivre le social. Elle s'appuie sur une prise de conscience individuelle et collective¹⁶ de la non-égalité/équité de droits et de chances entre les différents groupes sociaux construits historiquement. Dans cette optique, le féminisme désigne non seulement un discours mais aussi une pratique orientée vers le désir de changement social. Au quotidien, nos actions, façons et manières d'être dans l'espace (privé comme public) constituent autant d'instances pour mettre en oeuvre une praxis féministe. Investis des catégories et des inégalités de pouvoir qu'ils légitiment, les rapports sociaux qui teintent nos relations interpersonnelles sont aussi des micro-espaces où il y a possibilité de subversion. Il y a en outre une politique du privé, de notre insertion personnelle dans un espace d'interactions humaines¹⁷. Cette dimension du féminisme, « projet éminemment personnel », apparaît en lien étroit avec la dimension politique parce que « débouch[ant] sur un effort politique collectif »¹⁸.

Dans un dernier temps, la dimension politique en appelle aux notions de lutte, de revendications et de changement social. Dans la foulée de Florence Montreynaud, ma vision du féminisme endosse celle d'un mouvement social pacifique qui se distingue notamment « par son caractère de résistance active et

¹¹ Christian Poiret, « Articuler les rapports de sexe, de classe et inter-ethniques : quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2005, p. 1-26.

¹² Je pense entre autres aux travaux de Kimberlé Crenshaw (2005) qui a élaboré la notion d'intersectionnalité afin de rendre compte des interactions de la race et du genre dans le contexte de la violence contre les femmes de couleur et de mettre en lumière la double marginalisation de leur expérience spécifique par le mouvement féministe et le mouvement anti-raciste.

¹³ Je pense notamment aux apports théoriques (a) du *Black Feminism* (voir entre autres bell hooks (1984) qui dénonce la subordination des femmes de couleur à l'intérieur du mouvement féministe), (b) du féminisme post-colonial (voir entre autres C. T. Mohanty (1991) qui dénonce la construction idéelle opposant les femmes du Tiers Monde, victimes des structures patriarcales et religieuses, aux féministes occidentales qui s'en seraient libérées) et (c) du courant *queer* qui articule une critique autour de la réification des rapports de genre engendrée par une construction de la catégorie femme trop rigide (Judith Butler, 2005, p. 66-67).

¹⁴ Iris M. Young, « Le genre, structure sérielle; penser les femmes comme un groupe social », *Recherches féministes*, 2007.

¹⁵ Voir entre autres Nancy Fraser et Linda Nicholson, *Feminism/Postmodernism*, 1990.

¹⁶ Louise Toupin, « Les courants de pensée féministe », *Qu'est-ce que le féminisme ? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*, 1997, p. 7.

¹⁷ Merci à Micheline de Sève pour ce commentaire.

¹⁸ Micheline de Sève, « Femmes, action politique et identité », *Cahiers de recherche sociologique*, 1994, p. 25.

sans violence, car il en appelle à l'intelligence et à la conscience de l'autre »¹⁹. Voici en rafale, les principales visées politiques qui m'animent :

- La déconstruction des discours et des logiques qui discriminent et marginalisent.
- La reconnaissance des différences et de la pluralité des vécus.
- La modification des structures idéelles et sociales qui permettent l'exploitation de groupes d'individus par d'autres.
- La liberté pour toutes et tous de s'accomplir et de se réaliser en tant qu'individu autonome et responsable.
- La recherche d'une égalité/équité de droit et de chances pour toutes et tous.
- L'amélioration immédiate (et la transformation à long terme) des institutions (politiques, économiques, médicales, familiales, scolaires, etc.) qui produisent des conditions de vie injustes et déshumanisantes.
- Le dépassement de la socialisation sexuée qui assigne des pratiques, des façons d'être et qui modèle les capacités.

Références

- Butler, Judith. 2005. « Sujets de sexe/genre/désir ». Dans *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Paris : La Découverte, p. 59-111.
- Caine, Barbara, Elizabeth Grosz et Marie de Lepervanche, (dir.). 1988. *Crossing Boundaries: Feminisms and the Critique of Knowledges*. Sydney: Allen & Unwin, 212 p.
- Crenshaw, Kimberlé W. 2005. « Cartographie des marges : Intersectionnalité, politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur ». *Cahier du genre*, no. 39, p. 51-82.
- De Sève, Micheline. 1994. « Femmes, action politique et identité ». *Cahiers de recherche sociologique*, no. 23, p. 25-40.
- Dumont, Micheline et Louise Toupin. 2003. *La pensée féministe au Québec. Anthologie [1900-1985]*. Montréal : Remue-ménage, 750 p.
- Guyon, Louise et Karen Messing. 1996. « De l'inclusion à l'innovation : réflexions sur l'apport féministe à l'étude de la santé ». Dans H. Dagenais (dir.), *Science, conscience et action. 25 ans de recherche féministe au Québec*, p. 93-121. Montréal : Remue-ménage,.
- Ehrenreich, Barbara et Deirdre English. 1982. *Des experts et des femmes. 150 ans de conseils prodigués aux femmes*. Coll. « Mémoire de femmes ». Montréal : Remue-ménage, 347 p.
- Fraser, Nancy et Linda Nicholson. 1990. *Feminism/Postmodernism*. Coll. « Thinking Gender ». New York/Londres : Routledge, 348 p.

¹⁹ Florence Montreynaud, *Le féminisme n'a jamais tué personne*, 2004, p. 10.

- Gubin, Éliane, Catherine Jacques, Florence Rochefort, Brigitte Studer, François Thébaud et Michelle Zancarini-Fournel (dir.). 2004. *Le siècle des féminismes*. Préface de Michelle Perrot. Paris : Éditions de l'Atelier/Éditions ouvrières, 463 p.
- Harding, Sandra G. 1998. *Is Science Multicultural? Postcolonisms, Feminism, and Epistemologies*. Bloomington: Indiana University Press, 264 p.
- Harding, Sandra G. 1986. *The Science Question in Feminism*. Ithaca: Cornell University Press, 271 p.
- Hooks, bell. 1984. « Black Women : Shaping Theory ». *Feminist Theory : From Margin to Center*. Boston: South end Press, p. 1-15.
- Lépinard, Éléonore. 2005. « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe ». *Cahiers du genre*, no 39, p. 107-135.
- Lupton, Deborah. 1995. « The Social Construction of Medecine and the Body ». Dans G. L. Albrecht, R. Fitzpatrick, S. C. Scrimshaw (dir.), *Handbook of Social Studies in Health and Medecine*, p. 50-63. Thousand Oaks, London/New Delhi: Sage Publications.
- Freund, Peter E. S. et Mcguire, Meredith B. 1999. « The Social Construction of Medical Knowledge ». Dans *Health, Illness, and the Social Body: A Critical Sociology*, 3^e édition, chapitre 9, p. 188-216. Upper Saddle River, Prentice Hall.
- Mohanty, C. T. 1991. « Under Western Eyes, Feminist Scholarship and Colonial Discourses ». Dans C. T. Mohanty, A. Russo et L. Torres (dir.), *Third World Women and the Politics of Feminism*, Bloomington: Indiana University Press.
- Montreynaud, Florence. 2004. *Le féminisme n'a jamais tué personne*. Coll. « Les Grandes Conférences ». Fides : Montréal, 43 p.
- Poiret, Christian. 2005. « Articuler les rapports de sexe, de classe et inter-ethniques : quelques enseignements du débat nord-américain ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, no 1, p. 1-26.
- Toupin, Louise. 1997. « Les courants de pensée féministe », *Qu'est-ce que le féminisme ? Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années*. Montréal : Relais-femmes, p. 7.
- Young, Iris M. 2007. « Le genre, structure sérielle; penser les femmes comme un groupe social ». *Recherches féministes*, vol. 20, no 4, p. 7-36.

Renée Beaulieu

Féminisme et cinéma

D'abord quelques mots sur la demande formulée : *produire ma définition de travail du féminisme et la justifier*, qui soulève chez moi quelques questionnements. Qu'est-ce qu'une définition ? Que signifie le « ma » ? Dans quel sens prendre le mot travail ? Justifier ? Pourquoi est-ce que je pense comme je le fais ou s'agit-il plutôt de dégager quelles auteures ou quels courants m'appuient dans ma vision ?

Qu'est-ce qu'une définition ? Il s'agit d'un cadre qui balise un concept; ce qui suggère que sans rebord, même intellectuel, celui-ci pourrait s'étendre trop largement jusqu'à se perdre, se confondre avec d'autres. Ce serait effectivement le cas avec le féminisme, car vouloir le définir en quelques paragraphes relèverait plus du désir que du possible. Le cadre est donc celui de mes recherches doctorales qui focalisent vers l'étude des femmes par le biais du cinéma. Il s'agit d'un cadre aux frontières bien lâches encore, mais il serait prématuré et trop restrictif de baliser plus serré à ce stade-ci.

Que signifie le « ma » ? Je l'interprète comme une ouverture à la subjectivité, inutile de chercher la bonne réponse propre à nos champs de recherche. Il nous est donc demandé de présenter nos « ma » subjectivités à l'égard du féminisme, moins personnelles et individuelles que je voudrais bien le croire. Une invitation à partager nos points de vue, le mien en l'occurrence, afin de donner la chance aux autres intervenantes de cerner mes positions et mes objectifs pour mieux y réagir dans le partage, la controverse, la nuance.

Dans quel sens prendre le mot travail ? Est-ce le travail opéré par le féminisme ? Ou ma façon de travailler dans l'esprit d'une position féministe ? Évidemment, je sais bien que le second postulat est celui attendu mais l'autre ouvre sur une perspective intéressante : l'idée que le féminisme opère un travail est intéressante. C'est cette force qui m'a amenée à me pencher aujourd'hui sur la problématique des femmes.

Justifier ? Embêtant comme question. Que dois-je justifier exactement ? Est-ce le pourquoi j'ai la définition que j'ai ? Ce qui reviendrait à faire la généalogie de mes idées sur le féminisme. Cet exercice ne cadrerait pas vraiment avec la commande d'une page de texte. Donc il s'agit de justifier ma définition. C'est-à-dire à partir de quelles idées, de quels courants, de quelles auteures je m'inspire pour en arriver à mettre en mots ma définition. Je répondrai, à la fois avec provocation et humilité, de rien de précis ni

de très concret. Je pénètre à peine dans la pensée féministe intellectuelle; en deux semaines de séminaire de nombreux noms m'ont rebondi dans les oreilles, pas tous inconnus, mais d'aucun je ne pourrais me dire familière de la pensée. Quant aux auteures propres à mon champ de recherche : les études cinématographiques; elles me semblent être pour l'instant trop pointues; dans ma démarche de recherche, mon intérêt est d'abord l'étude des femmes, le cinéma vient ensuite. Pour toute justification, je n'ai donc à ce stade que mes présupposés personnels dont je sais bien qu'ils sont faussement instinctifs. Bref, je n'entretiens encore pour l'instant aucune conversation soutenue avec des auteurs féministes, puisant à droite et à gauche dans les idées du temps, qu'il soit présent ou passé; ma démarche a été jusqu'ici, ce qu'il y a de moins scientifique.

Ces éclaircissements apportés sur la nature de l'exercice, il convient maintenant de formuler quelques-unes de mes postures idéologiques : philosophique et politique.

D'un point de vue philosophique, je considère les femmes comme multiples, non réductibles à une entité homogène. Je les considère comme des constructions sociales avec une réserve quant à l'irréductibilité de leur nature. Néanmoins, je ne suis pas apte, encore, à mesurer les implications de cette affirmation, somme toute, très fragile. Toutefois, peu importe les incidences de cette irréductibilité, elle ne justifie aucunement la binarité symbolique qui prévaut dans nos sociétés, à savoir l'interprétation sociale qui est faite de cette nature féminine. Celle-ci étant interprétée de façon réductrice et négative sur presque tous les plans par rapport au pendant masculin.

Sur le plan politique, je considère que la connaissance est l'ultime espoir de l'humanité. C'est par la connaissance que l'être humain peut accéder à son humanité. Si les transformations sociales viennent des actions, celles-ci sont commandées par la pensée. Plus les pensées sont éclairées, en possession du plus grand nombre de facteurs impliqués dans une problématique, plus elles tendent vers des valeurs humanistes d'égalité et de droits humains pour tous, sans différence discriminante. Je me place volontairement du côté de la pensée et non de celle de l'action. Notre ignorance se mesure à nos combats, à nos guerres, à nos crimes. L'action sociale est essentielle et utile, un élément de changement. Mais il y a encore beaucoup de connaissances à acquérir pour sortir l'humanité de sa primarité. Je m'inscris dans cette démarche, dans cette idée de la construction d'un savoir, parce que pour moi elle précède l'action. Je ne hiérarchise pas pour autant la construction du savoir par la recherche et l'action sociale; tout simplement, la recherche convient mieux à mes convictions. Je suis bien consciente qu'on ne peut attendre la fin de l'ignorance pour agir. Mon implication sociale pour la construction d'un savoir semble bien ambitieuse pour ce que je fais, en particulier quand je réduis davantage en précisant les balises de ma recherche : l'étude des femmes par le biais du cinéma. Mais il

n'en demeure pas moins que c'est là l'essentiel de mon implication sociale, en regard de mes études et que c'est dans la contribution à ce savoir que réside ma volonté.

Je termine cet exposé par une tentative très ramassée d'une définition de ma démarche sociale, entendre travail, selon mes convictions et mes ambitions qui se fondent sur mon rapport au monde et son expérience, lequel porte les traces de différentes pensées, entre autres féministes.

Le féminisme est toutes pensées, recherches et démarches qui tendent vers un renouveau de la pensée et de l'organisation sociale qui stigmatisent les hommes et les femmes dans des structures qui briment les femmes dans leur droit, leur liberté, leur autonomie, leur possibilité, leur émancipation, leur épanouissement. Le féminisme est une branche de « l'humanisme » qui vise le même renouveau, mais pour tous les êtres humains sans distinction de race, de sexe, d'âge, de religion.

Julie Drisdelle

Feminism and Women Artists

Feminism includes the study of women of the past, present and perceived future, observing their place(s) in society in terms of both customs and law. The definition(s) of "woman/women" –and, by extension, of "man/men"- are debated and include investigations of identity based on both biology and gender construction. At feminism's core is the desire of equality. Equality can be understood as Margaret Atwood's freedom to and freedom from (*The Handmaid's Tale*, 1985): freedom to do what you want (including intellectual and sexual activities) "despite" being a woman, and freedom from harm that would be received because one is a woman (including persecution). The first freedom is active, the second is passive. Both involve mind and body. This desire for double freedom can be found in other human rights movements and links feminism to them.

Feminism can be divided into four periods. In each of these is present not only an interest in the study of women in general, but also in the double freedom, although the extent and manner of these vary, including within art history. Pre-nineteenth century feminism is now often lumped together under the term "proto-feminism". During this time, female artists and other women tried to work with the system while trying to insert themselves into it. Many authors did speak favorably of them, including Antiquity's Pliny the Elder (*Naturalis Historiae*, first century CE), Giovanni Boccaccio (*De mulieribus claris*, 1307), and Christine de Pisan (*La cité des dames*, 1404). Women and their allies tried to prove that they were intellectually equal to men, and that this should be reflected in the educational, recreational and professional opportunities open to them. The accent was more on behavioral norms than on law. Gender was modified so that talented women were often considered as having a woman's behavior and a man's talent. This womanly woman (*donna donesca*, Torquato Tasso, *Discorso della virtu femminile e donesca*, 1582) was seen as an exception by many, though others, such as Baldassare Castiglione (*Il libro del cortegiano*, 1528), presented this as the ideal norm.

First wave feminists (c. nineteenth to early twentieth century) continued to try to achieve equality by inserting themselves into the system, though now law was also targeted. Protests against inequality were more vocal; in art, both society and the art world were more and more openly contested by women as of the mid-eighteenth century. Women such as female artists continued to be included in a multitude of texts, and were now less likely to be seen as exceptions. Some books even concentrated on them specifically, such as Clara Erskine Clement's *Women in the Fine Arts* (1904) and Shaw Sparrow's

Women Painters of the World (1905). In some of these, questions regarding the nature of women's talent and the obstacles they faced were addressed. Arguably one of the most important book at this time, including for art history, is Virginia Woolf's *Room of One's Own* (1929), in which it is stated that a woman needs economic independence and her own space in order to create.

During second wave feminism (c.1960s-1980s), by Linda Nochlin, returns to and continues this text in *Why Have There Been No Great Female Artists?* (1971). Definitions of "great" are then explored in the scholarship, a debate still present today. Part of the problem is that feminists at this time forgot the recognition that these women did receive in the past. There is talk of "corps excavation" when in truth they were never really "dead" until the c.1930s-1950s. Nochlin in 1976 published with Anne Sutherland Harris *Women Artists: 1550-1950*, a book that can still be regarded as feminist art history's "Bible". Somewhat ironically, it helped (re)start an interest for female artists and the view that many of these were indeed great. Also at this period, the system was not only openly criticized, but some argued that to obtain equality, it should be overthrown rather than simply modified. As in previous times, female artists continued to work within the canon, sometimes creating new or modifying existing subjects according to their needs and views. However, we also see an exploration of themes and media perceived as being specifically related to women. During the first wave, it was suggested that talent was not simply male (Sparrow, for example, speaks of female genius), but now questions were also (and still are) asked regarding whether women have a distinct mode of creation that is either the result of gender construction or is naturally engrained.

One could say that third wave feminism (1990s-today) is about pluralities and deconstructing mythologies. While the traditional canon had myth of the male artist with artist and his work as separate entities, second wave feminism constructed the myth of the female artist in which all work is autobiographical. Instead, third wave art history feminists use a more post-modern approach and try to situate the work and the artist within a historical context. This problem of the myths was spoken of by Griselda Pollock in 1999 (*Differencing the Canon*). Another mythology being questioned is the definition and identity of women. In past centuries, society spoke of "Woman" as the Other. Partly because of modernism's view of the universal, second wave feminists perceived "woman" as a unified group. Third wave feminists instead explore "women" as being the product of multiple identities.

Liza Petiteau

Le féminisme en histoire de l'art

Le féminisme est un mouvement idéologique et philosophique occidental né au XVII^e siècle visant à accorder aux femmes les mêmes droits sociaux, politiques et économiques que les hommes, basant ses revendications sur la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* de 1789 qui préconise que: « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.¹ »

Depuis ces prémices, le féminisme ne consiste donc pas, comme certains préjugés courants dans l'opinion publique, à faire prévaloir des droits supérieurs aux femmes, mais bien à assurer une véritable égalité des droits entre les deux sexes, le masculin et le féminin. Néanmoins, il est important de souligner que si ce mouvement à visées politique et idéologique a vu le jour, c'est en conséquence du non respect au sein de la société de cette même équité des droits. En effet, ce n'est qu'au XX^e siècle que les femmes sortent de l'espace exclusif et privé du foyer familial, s'extirpant de leur prédestination exclusivement biologique, pour investir pleinement les milieux socio-professionnels. De plus, à partir des années 1970, suite aux mouvements sociaux révolutionnaires de libération sexuelle, le féminisme accroît sa dimension politique et revendicatrice. Le féminisme incarne la volonté pour les femmes de se réapproprier leur identité et leur corps, en prenant pour postulat de départ la constatation que la société occidentale est régie par un système de pouvoir patriarcal, où « l'homme blanc occidental² » domine l'ensemble de la société capitaliste.

Le féminisme est donc l'ensemble des savoirs épistémologiques³ issus de différentes disciplines telles que l'histoire, les sciences politiques, la philosophie, la littérature, la psychanalyse, la sociologie, qui tente d'extirper les femmes des stéréotypes associés à leur condition dite « biologique », tout en s'opposant à un système de pouvoir catégorisant qui contrôle une société basée sur des principes d'opposition binaires tels que masculin/féminin, sexe/genre, maître/esclave, public/privé. De nombreux

¹ www.assemblee-nationale.fr/histoire/dudh/1789.asp, consulté le 15 janvier 2009.

² Linda Nochlin, « Pourquoi n'y a-t-il pas eu de grands artistes femmes ? », dans Idem, *Femmes, Art et Pouvoir*, Nîmes, Jacqueline Chambon éd., 1992, p.202.

³ Elsa Dorlin, *Sexe, genre et sexualités*, Paris, PUF, juin 2008, p. 9.

courants féministes se sont développés historiquement, depuis le féminisme essentialiste, différentialiste, marxiste, libéral ou encore radical.

Néanmoins, malgré l'apparente hétérogénéité de ces courants idéologiques émergeant au cœur du féminisme lui-même, deux grands positionnements théoriques majeurs se distinguent :

1. **Le « nous » femme** : prise de conscience que les femmes constituent un groupe social cohérent, en axant les revendications sur le principe de la différence sexuelle.
2. **Le genre comme construction culturelle** : distinction entre le sexe biologique et le genre qui implique un sujet construit indépendamment de son sexe par une société phallocentrique qui assigne à un sexe biologique un genre a priori.

À partir de cette nouvelle distinction instaurée entre le sexe biologique et le genre (féminin ou masculin), le sujet femme se définit d'abord comme un individu construit par les structures de pouvoir. Aussi, puisque le féminisme revendique un autre mode de pensée philosophique au-delà d'un cadre binaire exclusif hétéronormatif blanc, il privilégie une ouverture théorique et pratique vers davantage d'ouverture à la diversité au cœur de son mouvement. Ainsi, on voit s'affilier au féminisme d'autres revendications basées sur la pluralité des politiques sexuées ou territoriales :

- Intégration des **communautés gays, lesbiennes, drag et trans**, à travers une théorisation universitaire d'origine anglophone dite « **queer** »
- Prise en considération des **groupes de femmes dites « de couleur »**, telles que les afro-américaines, les *chicanas*, les autochtones, à travers les **théories post-coloniales** qui critiquent l'impérialisme blanc.

Dorénavant, le féminisme est donc un mouvement de pensée philosophique et politique qui tend à annihiler les différences entre les êtres humains qui subissent des discriminations sexuées, genrées, sociales et raciales.

Du féminisme en histoire de l'art

Si le féminisme dans l'art n'est pas né d'aujourd'hui, la théorisation critique du féminisme en histoire de l'art ne voit le jour qu'à partir des années 1980. L'histoire de l'art dite « traditionnelle » a très longtemps écarté les femmes artistes de ses ouvrages généraux, ne les reléguant pas seulement au second plan, mais les évacuant totalement de son corpus historiographique. Cette difficulté d'accès des femmes au cœur de la discipline académique de l'histoire de l'art s'explique d'abord par le fait que les femmes artistes avant le XX^e siècle n'avaient pas accès à certains ateliers des écoles des Beaux-arts, comme celui des modèles vivants par exemple.

Aussi, ne bénéficiant pas du même apprentissage technique que leurs confrères masculins, les femmes artistes sont : soit confinées aux genres dits « mineurs » tels que la peinture de natures mortes ou l'autoportrait; soit toujours subordonnées au « génie » de leur ami ou mari artiste. Toutefois, grâce aux avancées fulgurantes issues des revendications féministes des années 1970, le corps féminin n'est plus seulement une représentation canonique de la beauté idéale, tel qu'on peut le voir à travers toutes les Vénus (Botticelli, Titien) qui foisonnent dans les plus grands musées du monde, mais il devient au nouveau médium de revendication politique et artistique. Certaines critiques et théoriciennes de l'art, telles que Ann Sutherland Harris, Linda Nochlin, ou Griselda Pollock, proposent donc à partir des années 1980-1990, une nouvelle vision de l'histoire de l'art basée sur la revalorisation des femmes artistes à partir d'une construction sociale de la différence des sexes. Par ailleurs, à partir des années 1990, en lien avec le post-modernisme, qui préconise le retour du sujet au centre des préoccupations artistiques, contre une peinture abstraite moderniste régie par l'artiste blanc occidental (Greenberg/Jackson Pollock), les femmes artistes revendiquent la déstabilisation de toute autorité culturelle à travers la diversité des médiums utilisés dans leurs pratiques artistiques, le caractère hybride et mouvant de leur identité, contre toute volonté de catégorisation binaire, ne les confinant plus seulement à un « art de femme », où douceur des coloris et courbures de la ligne seraient prédominants.

Positionnement personnel face à la discipline

Mon positionnement théorique privilégie une mise en scène de la féminité tout autant factice que celle de la masculinité, où le genre considéré comme construction sociale des corps rend visible la contingence des stéréotypes qui régissent l'ensemble des disciplines culturelles. Dès lors, ma perspective féministe prône un féminisme pluriel et non discriminatoire, où les multiplicités des identités genrées et raciales ne sont plus seulement légitimées, mais acquièrent une nouvelle visibilité publique. Aussi, il s'agit de désenclaver une identité du sujet fixé selon des catégorisations binaires normatives, toujours exclusives. Émerge ainsi la possibilité de considérer un individu libre de s'inventer soi-même, d'où je pose la nécessité de *queeriser*⁴ l'histoire de l'art afin de lutter contre toute stigmatisation assujettissante au sein de la création artistique contemporaine ou actuelle.

⁴ Marie-Hélène Bourcier, *Queer zones : politique des identités sexuelles et des savoirs*, Paris, Amsterdam, 2006, p.150: « la queerisation du savoir se présente comme l'une des critiques les plus radicales de nos usages des catégories de genre, de sexe, de pensée mais aussi de nos pratiques de savoir et de la manière dont se transmettent et se diffusent les savoirs normatifs dans notre société ».

Anne Létourneau

Le féminisme en exégèse biblique

Le féminisme est à la fois une posture (engagement) **politique et intellectuelle**. Il vise à nommer, à mettre en lumière les **rapports sociaux de sexe**, hiérarchiques et inégalitaires entre deux groupes antagonistes : les hommes et les femmes (Kergoat, 2000 : 39). Hommes et femmes (sexes) ne préexistent pas à ces rapports qui les engendrent, les produisent, plutôt. Au contraire de plusieurs des témoignages recueillis par Bulbeck (2001), je suis d'avis, avec Delphy (1981 : 61ss), que l'oppression des femmes par les hommes fait **système — on le nomme patriarcat —** et ne saurait être pensée dans sa seule dimension individuelle.

Rapports sociaux de sexe et genre

Je crois possible d'articuler le concept de « rapports sociaux de sexe » (féminisme radical) avec celui de « genre » sans contribuer à une déradicalisation du féminisme et de sa définition. La définition du « genre » par J. Scott (1988) est peut-être le pont le plus adéquat afin de penser ensemble « rapports sociaux de sexe » et « identité de genre¹ » de Butler. En effet, selon Scott, le genre signifie les rapports de pouvoir entre les sexes. Loin de limiter ce concept à une seule dimension (socio-politique ou individuelle), elle en identifie les quatre facettes essentielles : symbolique, normative (sens donné aux symboles), socio-politique et subjective (Scott, 1988 : 181-182). Ce dernier élément nous permet de rejoindre Butler et sa théorie de la performativité du genre. S'il est vrai, comme l'affirme Lépinard, que l'identité de genre est « [...] le produit d'une relation inégalitaire » (2005 :111) et que son affirmation contribue à sa naturalisation, je partage aussi l'idée de Butler selon laquelle le genre peut être autre chose, soit « [...] l'appareillage par lequel [masculin et féminin] sont déconstruits et dénaturalisés » (2006 : 3). En effet, si le genre correspond au champ des rapports sociaux de sexe et de l'hétéronormativité, il existe aussi en lui des interstices où la subversion devient possible, car l'aliénation n'est jamais totale. Le genre recouvre ainsi à la fois normes, contraintes et certaines libertés.

¹ À propos de l'identité de genre, Butler affirme : « il n'y a pas d'identité de genre cachée derrière les expressions de genre ; cette identité est constituée sur un mode performatif par ces expressions, celles-là mêmes qui sont censées résulter de cette identité » (Butler, 2006 : 96).

Féminisme et transformation sociale

Le féminisme — ou plutôt les féminismes — en tant qu'ensembles de théories, de savoirs (mouvants) et de pratiques n'accomplit pas le seul travail du constat et de la dénonciation. Il vise par ailleurs à transformer les rapports sociaux de sexes inégalitaires (concrets/matériels) dont les femmes sont victimes au quotidien (travail, éducation, famille, sphère domestique), mais aussi la culture patriarcale qui en est issue, qui reproduit ce type de rapports et qui les alimente. Ce sont à la fois les rapports dans le monde matériel et dans l'imaginaire, la culture, qui doivent être transformés. On se rapproche ici de la théorie de Colette Guillaumin selon laquelle il y a appropriation (**sexage**) et donc exploitation et domination à la fois **matérielle** (corps et force de travail) et **idéologique** (idée de nature) de la classe des femmes par la classe des hommes (Guillaumin, 1992 : 50). En effet, les femmes intériorisent l'idée selon laquelle ce sexage est justifié par leur nature propre. Le féminisme est justement aussi un travail de **dénaturalisation** de l'oppression. Il vise à déconstruire les normes de genre qui contribuent à définir un être humain comme nécessairement homme (dominant) ou femme (dominée), hétérosexuel-le (Butler, 2006).

Féminisme universitaire : de l'objectivité à l'idéologie

S'il est vrai, comme Brown (2008) le souligne, que l'idée de posture politique semble incompatible, du moins en surface, avec l'objectivité académique recherchée à l'université, c'est justement que le féminisme, en certains de ses éléments, remet en question la fausse objectivité des sciences. Donna Haraway propose d'ailleurs une alternative à l'objectivité scientifique dominante : celle d'une objectivité féministe qu'elle définit comme « [...] un positionnement limité et des savoirs situés, non de la transcendance et de la séparation du sujet et de l'objet. Cela nous permet de devenir responsable de ce que nous apprenons comment voir » (p. 6). Cette objectivité ainsi définie « [...] privilégie la contestation, la déconstruction, la déconstruction passionnée, les connexions tissées et l'espoir dans une transformation des systèmes de connaissance et des manières d'être » (p. 8). Le féminisme appelle donc à un exercice subjectif, conscient de sa partialité, mais responsable face au réel. Pour cette raison, il est possible de qualifier le travail féministe de rigoureux. Idéalement, à mon avis, le féminisme devrait être en mesure d'éviter une position doctrinaire et dogmatique. En ce qui concerne le rapport du féminisme à l'idéologie, il ne devient problématique que dans la mesure où le féminisme dissimule les intérêts qui sont les siens et, qu'en tant qu'idéologie, il devient « [...] une grille de lecture artificielle et autoritaire » (Ricoeur, 1986 : 425). Je partage l'avis de Brown selon laquelle le féminisme doit être capable d'autocritique, de se remettre en question, (herméneutique du soupçon) mais cela ne doit pas nécessairement mener, comme elle le prétend, à un décentrement total face à son objet (genre) et à

l'éradication de son domaine universitaire propre (Brown, 2008 : 32). Par ailleurs, je suis d'avis que le féminisme occupe plutôt une position critique vis-à-vis des idéologies (patriarcale et autres), idéologies dont il dénonce la violence et face auxquelles il recherche la libération² (Ricœur, 1986 : 388-399).

Féminismes et Femmes

Toute perspective féministe se reconnaît donc d'emblée comme un savoir situé et partiel. Le féminisme pluriel est d'ailleurs « agi » par un sujet pluriel. En effet, si je suis d'avis, au contraire de Butler dans *Trouble dans le genre* qu'il faut maintenir la catégorie « femmes » afin d'être en mesure d'agir efficacement et politiquement, cela ne fait pas de l'identité « femmes » une chose homogène, unitaire et universelle, bref une essence. Mohanty (2003 : 60) a raison d'affirmer que « women are constituted as women through the complex interaction between class, culture, religion and other ideological institutions and frameworks ». En tenant compte de cette idée, Young propose d'ailleurs une alternative intéressante à un sujet « femmes » entraînant essentialisme, exclusion et ethnocentrisme. En effet, elle propose de penser les femmes comme une structure sérielle³, soit « [...] une relation structurelle à des objets matériels tels qu'ils ont été produits et organisés par une histoire antérieure » (Young, 2007 : 24). Ainsi, une femme se révèle être une femme en raison des structures — contrainte à l'hétérosexualité et division sexuelle du travail — qui la contraignent et la limitent dans le milieu où elle évolue. Par ailleurs, si la série peut aussi permettre de penser la classe et la race, elle ne permet pas d'articuler adéquatement l'ensemble des oppressions. À notre avis, il faut garder en tête qu'il ne s'agit pas de faire du genre l'oppression première et hégémonique, mais de considérer ces oppressions (rapports sociaux) de manière consubstantielle (Kergoat, 2000) dans leurs interactions.

En quoi consiste le féminisme en exégèse biblique ?

La perspective féministe que je tente de développer dans mes études porte sur un objet particulier de la culture, de la littérature ancienne. Il s'agit de la bible hébraïque. Les approches féministes appelées à être mobilisées pour un tel objet ne sont évidemment pas exactement les mêmes que dans d'autres disciplines, comme la sociologie, mais elles lui empruntent néanmoins plusieurs concepts. Une citation d'Olga Voronina constitue un point de départ intéressant pour réfléchir à la spécificité de l'interprétation féministe de la culture : « le regard [...] sur la culture à travers le prisme de l'oppression de la femme, c'est-à-dire à travers son isolement, sa non-représentation au sein de la culture, en même temps que paradoxalement sa vie entière, par le biais de la politisation de son anatomie, est

² Cette recherche de libération pour les femmes ne peut être pensée en dehors du concept d'utopie (comme Mélissa Blais le mentionne dans sa définition). Le féminisme, c'est en effet aussi une utopie. Voir Ricœur (1986 : 426ss.).

³ La série est une collectivité de personnes liées passivement les unes aux autres par leur environnement matériel et les effets de même nature des actions des autres (Young, 1994 : 728).

réglementée par cette même culture » (Voronina, 1989 : 488). C'est aussi ce type de regard que je tente de poser sur les textes bibliques en mettant en œuvre une contre-lecture (lecture à contre courant, cf. Bal et Bach) qui permettra la mise en lumière de l'idéologie patriarcale biblique, ce qu'Esther Fuchs nomme *Sexual Politics* et qu'elle définit comme une idéologie genrée/sexuée permettant de justifier la distribution asymétrique du pouvoir entre les genres et par là même, la hiérarchisation des uns par rapports aux autres » (2000 : 13). Ici, la visée féministe (politique) de transformation ne saurait prendre la forme, du moins à l'intérieur d'une démarche herméneutique, d'une réécriture. Avec Fuchs (2000), nous sommes d'avis qu'il ne s'agit pas de transformer des textes profondément androcentriques en textes proféministes. Il s'agit plutôt, en tant qu'herméneute féministe, en tant que lectrice, de chercher des espaces habitables pour soi en particulier et pour les femmes/féministes en général dans le monde du texte et d'en rendre compte, de contribuer ainsi à une histoire des femmes par « un accroissement de l'imaginaire historique » (Schüssler-Fiozenza, 1986, : 21). On déplore en nombre de travaux d'exégèse féministe l'absence de la dimension politique et l'isolement vis-à-vis du mouvement des femmes (Milne, 1997 ; Frymer-Kensky, 1994). La repolitisation des études bibliques féministes est indispensable. Il serait dangereux de sous-estimer l'impact des textes bibliques sur le réel⁴ non seulement à l'intérieur des nombreuses communautés croyantes, dans la sphère politique, mais aussi dans nombre de manifestations culturelles populaires (cinéma, littérature, arts visuels, etc.). Cette repolitisation féministe est aussi appelée à se faire par le biais de la traductologie des textes anciens. En effet, une traduction, comme tout autre interprétation, par le choix de son vocabulaire et de sa syntaxe doit révéler l'androcentrisme d'un texte, les rapports sociaux de sexe qui s'y jouent, et rendre particulièrement visible la construction des personnages féminins (Simon, 1996).

Références

- Bach, Alice. 1997. *Women, Seduction, and Betrayal in Biblical Narrative*. Cambridge : Cambridge University Press, 296 p.
- Badinter, E. et O. Voronina. 1989. « Féminisme ». Dans Y. Afanassiev et M. Ferro (dir.), *50 idées qui ébranlent le monde. Dictionnaire de la glasnost*. Coll. « Documents ». Paris : Payot/Éditions Progress, p. 482-489.
- Bal, Mieke. 1988. *Death & Dissymmetry : The Politics of Coherence in the Book of Judges*. Coll. « Chicago Studies in the History of Judaism ». Chicago : Chicago University Press, 312 p.
- Brown, Wendy. 2008. "The Impossibility of Women's Studies". Dans Joan Wallach Scott (dir.), *Women's Studies on the Edge*, p. 17-38. Durham : Duke University Press.

⁴ Cf. la notion d'imagination productrice de Ricoeur (1986 : 128-130).

- Bulbeck, Chilla. 2001. "Articulating Structure and Agency : How Women's Studies Students Express their Relationships with Feminism". *Women's Studies International Forum*, vol. 24, no 2, p. 141-156.
- Delphy, Christine. 1981. « Le patriarcat, le féminisme et leurs intellectuelles ». *Nouvelles Questions Féministes*, no 2 (octobre), p. 59-74.
- Frymer-Kensky, Tikva. 1994. "The Bible and Women's Studies". Dans Lynn Davidman et Shelly Tenenbaum (dir.). *Feminist Perspectives on Jewish Studies*, p. 16-39. New Haven & London : Yale University Press.
- Fuchs, Esther. 2000. "Sexual Politics in the Biblical Narrative : Reading the Hebrew Bible as a Woman". Coll. *Journal for the Study of the Old Testament*. Sheffield : Sheffield Academic Press, no 310, 244 p.
- Guillaumin, Colette. 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*. Coll. « Recherches ». Paris : Côté-femmes, 239 p.
- Kergoat, Danièle. 2000. « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe ». Dans Helena Hirata et al. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, p. 35-44. Coll. « Politique d'aujourd'hui ». Paris : PUF.
- Lépinard, Éléonore. 2005. « Malaise dans le concept. Différence, identité et théorie féministe ». *Cahiers du genre*, no 39, p. 107-135.
- Milne, Pamela J. 1997. "Toward Feminist Companionship : the Future of Feminist Biblical Studies and Feminism". Dans *A Feminist Companion to Reading the Bible : Approaches, Methods and Strategies*, sous la dir. d'Athalya Brenner et de Carole Fontaine, p. 39-60. Sheffield : Sheffield Academic Press.
- Mohanty, Chandra Talpade. 2003. "Feminist Scholarship and Colonial Discourses". Dans Sara Mills et Reina Lewis (dir.). *Feminist Postcolonial Theory : A Reader*, p. 49-74. New York : Routledge.
- Ricœur, Paul. 1986. *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique*. Paris : Seuil, 415 p.
- Schüssler Fiorenza, Elisabeth. 1986. *En mémoire d'elle : essai de reconstruction des origines chrétiennes selon la théologie féministe*. Trad. de l'américain par Marcelline Brun. Coll. « Cogitatio fidei », no 136, Paris : Cerf, 482 p.
- Scott, Joan. 1988. « Genre : une catégorie utile d'analyse historique ». Dans *Les Cahiers du GRIF. Le genre de l'histoire*, no 37-38. Bruxelles : Éditions Tierce, p. 125-153.
- Simon, Sherry. 1996. *Gender in Translation : Cultural Identity and the Politics of Transmission*. Coll. « Translation Studies ». London & New York : Routledge, 195 p.
- Young, Iris. 1994. "Gender as Seriality : Thinking About Women as a Social Collective". *Signs*, vol. 19, no 3 (printemps), p. 713-738.